

gens ivres avaient mutilé d'autres images sacrées, et que, dans certaines maisons, on parodiait les mystères de Déméter. On accusait tout particulièrement Alcibiade. On sait que celui-ci voulut se disculper avant son départ, que ses ennemis s'y opposèrent, que, plus tard seulement, la « Salaminienne » fut envoyée en Sicile pour le ramener, avec ses coaccusés, devant les juges, qu'il sut lui fausser compagnie, et qu'il fut, avec ses compagnons, condamné à mort par contumace. Le départ de l'expédition de Sicile n'avait pas, en effet, interrompu l'enquête sur l'affaire des Hermès et celle des Mystères ; une vraie terreur régnait à Athènes où l'on accueillait toutes les dénonciations sans en peser la valeur : le peuple, affolé par la crainte d'un complot oligarchique, jetait en prison les citoyens les plus honorables, et les arrestations se multipliaient.

*Le récit
de Thucydide.*

« C'est alors, dit Thucydide¹, qu'un des prisonniers, celui-là même qui passait pour un des plus coupables, se laissa persuader par un compagnon de captivité de faire des révélations : en fit-il de vraies ou de fausses, les avis là-dessus sont partagés, et la vérité sur les coupables personne, ni alors ni plus tard, n'a jamais pu la dire. Il lui représenta donc, pour le persuader, que n'eût-il pris personnellement aucune part au sacrilège, il devait se faire octroyer l'impunité pour obtenir son propre salut et délivrer la cité d'un régime de soupçons ; qu'il se mettrait plus sûrement hors de danger par un aveu assuré d'impunité qu'en niant et en se livrant à l'arrêt des juges. Il s'accusa donc lui-même avec d'autres au sujet de la mutilation des Hermès. Le peuple athénien reçut avec joie ce qu'il crut être la vérité, et, comme il avait redouté de

1. VI, 60, 2.